

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

» **PEFC FRANCE**



PEFC

10-1-1

GARDIEN
DE L'ÉQUILIBRE
FORESTIER

ÉDITO

GARDER LE CAP DE L'ÉQUILIBRE FORESTIER

L'année 2025 marque une étape importante pour PEFC France avec la reconnaissance par PEFC International des nouveaux standards de gestion forestière durable pour la France métropolitaine et la Guyane. Fruit d'un travail collectif exigeant, mené avec l'ensemble des parties prenantes concernées par la forêt et par la filière forêt-bois-papier, ce nouveau cadre traduit une conviction profonde : face aux défis climatiques, économiques et sociétaux qui touchent les forêts françaises, une réponse durable ne peut être construite que dans le dialogue, l'écoute et la prise en compte des réalités du terrain.

Depuis plus de 25 ans, PEFC France agit pour préserver l'équilibre forestier. Un équilibre fragile, mais indispensable. Il suppose de concilier toutes les dimensions de la forêt : la préservation de la biodiversité, l'adaptation des forêts au changement climatique, le renouvellement forestier, la production de bois - matériau renouvelable, le maintien de l'activité économique de la filière forêt-bois-papier dans les territoires et de répondre aux attentes croissantes des citoyens sur l'origine des produits qu'ils achètent. C'est précisément dans cette recherche d'équilibre que la certification PEFC prend tout son sens.

Les nouveaux standards PEFC n'apportent pas une réponse unique à toutes les forêts. Ils invitent au contraire chaque propriétaire, chaque gestionnaire et chaque intervenant à prendre des décisions éclairées, adaptées aux contextes locaux et aux enjeux propres à chaque massif. Dans une période où l'incertitude devient la règle, ils constituent un repère et un outil d'amélioration continue pour accompagner celles et ceux qui agissent au quotidien en faveur de la gestion durable des forêts.

En 2025, PEFC France a également poursuivi son action auprès des entreprises de la filière forêt-bois-papier. Dans un environnement

réglementaire de plus en plus exigeant, la certification PEFC est plus que jamais un atout pour apporter des garanties de conformité réglementaire et valoriser l'engagement de tous les acteurs de la filière. De nombreux secteurs se mobilisent pour intégrer davantage de bois et de produits certifiés PEFC dans leurs projets.

Cette dynamique collective est notre plus grande force. Elle repose sur l'engagement des propriétaires forestiers, des entreprises certifiées, des collectivités, des organisations professionnelles, des associations, des distributeurs, des marques et de toutes celles et ceux qui font vivre la certification PEFC dans les territoires. Ensemble, ils démontrent la valeur de la certification PEFC qui agit concrètement pour la pérennité des forêts, de l'arbre au produit fini.

Dans un contexte politique, social et économique incertain, PEFC France continue à porter cette voie du dialogue, de la responsabilité et de l'action. Garder le cap de l'équilibre forestier, c'est refuser les oppositions simplistes et construire, collectivement, des solutions adaptées aux réalités du terrain.

Je tiens à remercier chaleureusement l'équipe de PEFC France, les entités de certification de groupe PEFC en région, nos membres, nos partenaires et toutes les organisations engagées dans notre démarche. Grâce à leur mobilisation, la certification PEFC prouve chaque jour sa valeur et demeure un outil partagé, vivant et utile au service de la pérennité des forêts françaises.

Christine de Neuville
Présidente de PEFC France



SOMMAIRE

1 - PEFC, GARDIEN DE L'ÉQUILIBRE FORESTIER 04

- L'équilibre entre toutes les échelles territoriales : international, national, local 04
- Qu'est-ce que la certification PEFC ? 08
- PEFC France, une organisation collégiale et équilibrée entre tous les acteurs concernés par la gestion durable des forêts 09
- PEFC France au service de l'équilibre forestier 13

2 - LES ACTIONS 2025 14

- Les grandes dates clés 15
- PEFC France agit au service de la pérennité des forêts 16
- PEFC France agit au service des entreprises de la filière forêt-bois-papier 18
- PEFC France agit au service des territoires 24

L'ÉQUILIBRE ENTRE TOUTES LES ÉCHELLES TERRITORIALES : INTERNATIONAL, NATIONAL, LOCAL

PEFC, UNE ALLIANCE MONDIALE POUR LA GESTION DURABLE DES FORÊTS

PEFC (Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières) est une organisation internationale à but non lucratif qui porte **le premier système de certification forestière dans le monde, couvrant plus de 297 millions d'hectares de forêts certifiés.**

Sa mission est d'agir pour promouvoir la gestion durable de la forêt, à travers la définition d'un système de certification forestière dont l'application et la conformité sont vérifiées par des organismes certificateurs indépendants.

PEFC : une certification présente dans 57 pays, qui s'adapte aux spécificités locales

Les forêts présentent une grande diversité d'écosystèmes, d'enjeux sociaux et culturels, de modèles de propriété et de cadres juridiques. Plutôt que d'appliquer une norme mondiale unique qui ne serait pas parfaitement adaptée à la multiplicité des contextes forestiers à travers le monde, PEFC privilégie une approche basée sur des systèmes de certification nationaux adaptés aux réalités locales afin de garantir la pertinence, l'applicabilité et l'efficacité des exigences de certification aux spécificités forestières de chaque pays.

Pour ce faire, PEFC International définit un socle commun d'exigences internationales de gestion forestière durable, appelées standards de référence, déclinées ensuite dans les 57 pays membres du système PEFC, dont PEFC France, répartis sur

tous les continents. Dès lors que ces déclinaisons nationales sont validées par PEFC International, les propriétaires forestiers du pays peuvent faire certifier leurs forêts.

PEFC : une certification reconnue partout dans le monde

Le processus de validation internationale PEFC garantit la reconnaissance mondiale des systèmes nationaux de certification forestière développés dans chaque pays, dont celui de la France, comme répondant tous aux mêmes critères et niveaux d'exigences tels que définis dans les standards internationaux PEFC de référence.

Ainsi, les produits forestiers et dérivés du bois provenant d'une forêt certifiée PEFC, où qu'elle se trouve, sont considérés comme certifiés PEFC, à la condition que la certification soit maintenue tout au long de la chaîne d'approvisionnement, depuis la forêt jusqu'au produit fini, et que les règles d'utilisation de la marque PEFC soient respectées.

Un travail en réseau

En 2025, PEFC International travaille au quotidien en concertation et en co-construction grâce à plusieurs groupes de travail qui réunissent les pays membres de PEFC autour de différentes thématiques qui peuvent être sectorielles (construction, textile, emballage, mobilier, énergie, etc.) ou « réglementaires » (RED, RDUE, ESG, etc.) afin de stimuler la réflexion et le partage d'expériences en interne, et de renforcer le travail en réseau dans un objectif de développement et de notoriété de la certification PEFC dans le monde.



PEFC À L'INTERNATIONAL

57 pays
membres

**PEFC est déployé
sur tous les continents**

297 millions

**d'hectares de surfaces forestières
sont certifiés par PEFC**

29 800

Entreprises certifiées

PEFC, GARDIEN DE L'ÉQUILIBRE FORESTIER

PEFC FRANCE, GARDIEN DE L'ÉQUILIBRE FORESTIER DEPUIS PLUS DE 25 ANS

Depuis plus de 25 ans, PEFC France garantit l'équilibre entre les dimensions environnementales, sociétales et économiques de la forêt grâce à des pratiques durables et à l'implication de plus de 84 000 propriétaires forestiers et de plus de 3 425 entreprises sur tout le territoire français.

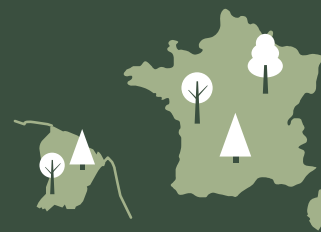
PEFC France agit au service des forêts pérennes par :

L'amélioration continue des standards de gestion forestière durable pour la France

- > **Élaborer et réviser périodiquement** les règles de la gestion forestière durable pour la France avec toutes les parties prenantes de la forêt et du bois.
- > **S'assurer** de leur bonne mise en œuvre.

La promotion et l'accompagnement de la certification PEFC

- > **Renforcer** les synergies entre l'amont et l'aval de la filière forêt-bois-papier pour adapter la demande en bois certifié.
- > **Soutenir** la mise en place de la certification PEFC dans les entreprises.
- > **Accompagner** l'intégration de l'exigence PEFC dans les politiques d'achats durables et les stratégies RSE.
- > **Protéger** la marque PEFC en luttant contre les usages abusifs ou non conformes pour aider les consommateurs à se repérer dans leurs achats.



PEFC EN FRANCE

+ de **5,8 millions**

d'hectares certifiés PEFC
en France métropolitaine
dont 100 % de forêts domaniales,
2/3 des forêts communales,
et 20 % des forêts privées

soit **36,1 %**

de la surface forestière
de France métropolitaine

2,4 millions

d'hectares certifiés PEFC
en Guyane

+ de **84 000**

propriétaires forestiers

3 425

entreprises de la filière
forêt-bois-papier



PEFC, GARDIEN DE L'ÉQUILIBRE FORESTIER

PEFC EN FRANCE, UNE PRÉSENCE SUR TOUT LE TERRITOIRE FRANÇAIS MÉTROPOLITAIN ET EN GUYANE FRANÇAISE

En France métropolitaine : une gestion forestière ancrée dans les territoires

L'expertise de PEFC en France repose notamment sur son ancrage territorial fort. L'organisation territoriale de la certification de gestion forestière durable PEFC en France métropolitaine s'articule autour de deux entités distinctes et complémentaires* :

- **PEFC Territoires**
composée de 9 conseils territoriaux à compétence régionale ou interrégionale ;
- **Les Coopératives Forestières**
composées de 6 coopératives forestières réparties sur tout le territoire.

Titulaires d'un certificat de gestion forestière durable PEFC, ces deux structures sont des organisations de certification de groupe PEFC qui servent de portails d'accès à la certification PEFC dans les territoires pour tous les acteurs de l'amont forestier : propriétaires forestiers privés et publics, gestionnaires forestiers, exploitants forestiers et entrepreneurs de travaux forestiers.

PEFC Territoires

PEFC Territoires est composée d'un niveau interrégional de pilotage et de services mutualisés et d'un niveau régional composé de 9 conseils territoriaux qui développent et animent localement la certification PEFC.

Les missions de PEFC Territoires

- > Enregistrer les adhésions des propriétaires forestiers, gestionnaires forestiers, exploitants forestiers, entrepreneurs de travaux forestiers.
- > Contrôler et accompagner la mise en œuvre des exigences de gestion forestière durable PEFC sur le terrain.
- > Contribuer au développement des surfaces forestières certifiées PEFC.
- > Animer et promouvoir la certification PEFC au niveau local grâce à 9 conseils territoriaux.

**Ces organisations sont appelées des EAC
– entités d'accès à la certification de groupe PEFC*



PEFC, GARDIEN DE L'ÉQUILIBRE FORESTIER

Les Coopératives Forestières :

6 coopératives forestières

certifiées PEFC

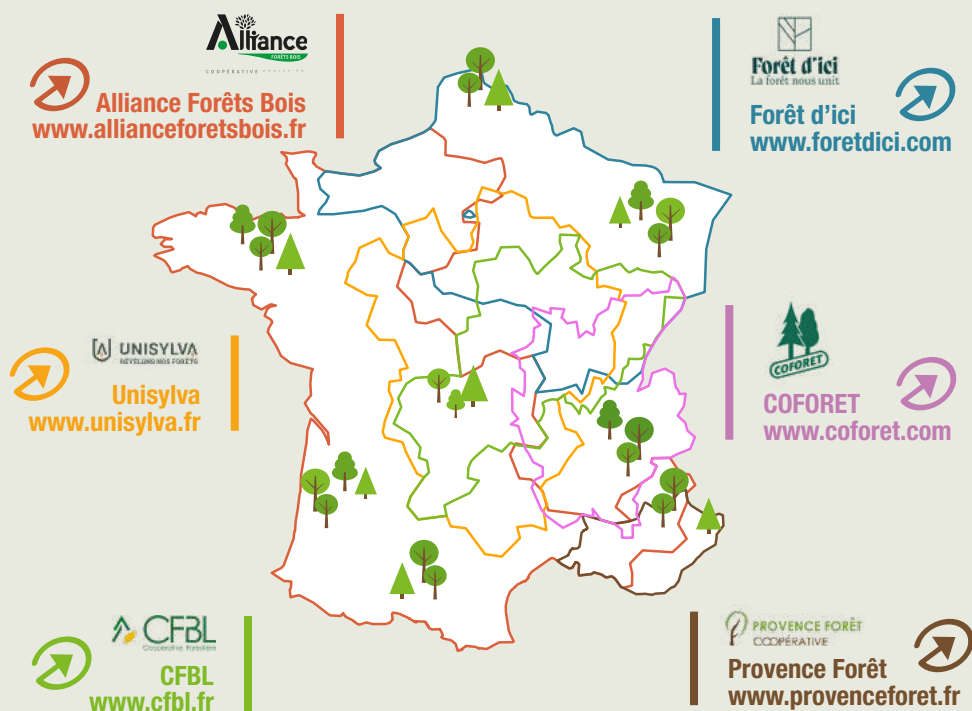
Les Coopératives Forestières sont un réseau de coopératives forestières certifiées PEFC.

Les missions

des Coopératives Forestières

- > Porter de manière groupée, en nom et place de leurs adhérents qui le souhaitent, le respect des exigences liées à la certification PEFC.

- > Contrôler et accompagner la mise en œuvre des exigences de gestion forestière durable PEFC sur le terrain.
- > Contribuer au développement des surfaces forestières certifiées PEFC.



En Guyane française : une gestion forestière à faible impact

Couvrant 96 % du territoire et abritant plus de 440 000 espèces animales et végétales, la forêt de Guyane française est un immense réservoir de biodiversité.

Depuis 2010, 2,4 millions d'hectares sont certifiés PEFC au sein du Domaine Forestier

Permanent (DFP) de Guyane, géré par l'État via l'ONF, qui dispose d'une certification PEFC de gestion forestière individuelle. Le domaine couvert par la certification PEFC inclut notamment les réserves naturelles nationales des Nourages, de la Trinité, toute la partie forestière de la réserve de Kaw, la réserve biologique intégrale de Lucifer Dékou-Dékou, et les principaux massifs de production de bois de la Guyane.

Grâce à un cadre exigeant et planifié de gestion forestière durable à faible impact, coconstruit avec l'ensemble des acteurs du territoire guyanais, la certification PEFC permet de préserver cette biodiversité exceptionnelle, d'assurer le respect des droits et usages coutumiers, et de garantir une ressource locale durablement gérée depuis la forêt jusqu'au produit fini.

QU'EST-CE QUE LA CERTIFICATION PEFC ?

Un système pour agir ensemble en faveur des forêts pérennes

La certification PEFC depuis la forêt jusqu'au produit fini

CERTIFICATION FORESTIÈRE



1

FORÊT
règles de gestion
forestière durable

- > La certification forestière garantit la gestion durable de la forêt en veillant à l'application de règles strictes des standards PEFC pour la France par les propriétaires forestiers et tous les intervenants en forêt.
- > Elle est délivrée par un organisme certificateur indépendant et accrédité par le Cofrac.



2

RÉCOLTE
règles de gestion
forestière durable et
de chaîne de contrôle
du bois

- > L'exploitant forestier participe à la certification PEFC à double titre :
 - au titre de la gestion forestière durable : en tant qu'intervenant en forêt, il applique des règles de gestion forestière durable PEFC sur les chantiers forestiers ;
 - au titre de la chaîne de contrôle : en tant qu'acheteur, façonneur, transporteur et revendeur de bois, il applique les règles permettant de suivre le flux de bois certifié à chaque maillon de la chaîne de transformation et de commercialisation jusqu'à la mise sur le marché du produit fini.



CERTIFICATION DE LA CHAÎNE DE CONTRÔLE PEFC

La certification de chaîne de contrôle permet de suivre les flux de bois certifiés, depuis la forêt et à chaque étape de transformation et de commercialisation, jusqu'à la mise sur le marché du produit fini en bois ou à base de bois.

3



TRANSFORMATION ET COMMERCIALISATION DU BOIS
règles de chaîne de contrôle



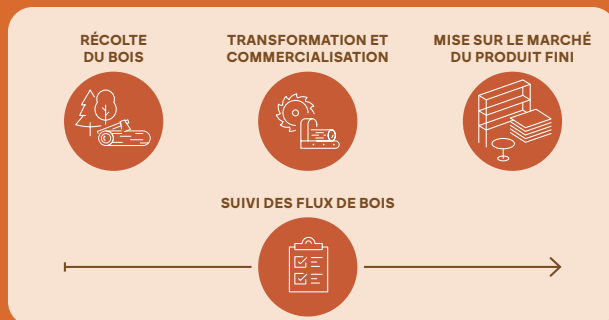
4



MISE SUR LE MARCHÉ
du produit fini

VENTE DE PRODUITS CERTIFIÉS PEFC

- > Apposé sur un produit en bois ou à base de bois, le label PEFC atteste :
 - que le propriétaire forestier qui a géré la forêt dont le bois est issu et que l'exploitant forestier qui a récolté et transporté ce bois ont mis en œuvre les pratiques de gestion forestière durable PEFC ;
 - que toutes les entreprises qui ont ensuite transformé et commercialisé ce bois ont appliqué les règles de chaîne de contrôle du bois PEFC.



La certification de la chaîne de contrôle PEFC est délivrée par un organisme certificateur indépendant et accrédité par le Cofrac.

PEFC FRANCE, UNE ORGANISATION COLLÉGIALE ET ÉQUILIBRÉE ENTRE TOUS LES ACTEURS CONCERNÉS PAR LA GESTION DURABLE DES FORÊTS

L'association PEFC France est composée de 18 membres statutaires, répartis en trois collèges distincts (propriétaires forestiers, entreprises, usagers de la forêt), chacun possédant le même poids au sein de ses instances. Ces trois collèges sont mobilisés autour de la définition et de l'application des règles de gestion forestière durable PEFC, de fonctionnement du système, des orientations stratégiques et de la gestion de l'association, de la promotion de la gestion forestière durable et de

l'utilisation du bois certifié en France. Son organisation collégiale unique permet d'une part l'implication de toutes ces parties prenantes, et d'autre part la confrontation de points de vue différents pour la recherche de solutions collectives et consensuelles en faveur de l'équilibre forestier.

Aux 18 membres statutaires s'ajoutent 2 membres associés. En tant qu'observateurs, ils contribuent aux débats et sont au cœur

des échanges, tout en conservant une posture de neutralité, ne prenant pas part aux votes.

Seules des organisations professionnelles ou des associations/ONG peuvent être membres de PEFC France et participer à sa gouvernance (et non des entreprises ou des personnes individuelles), afin de garantir la prise en compte de l'intérêt général d'une profession ou d'un groupe de personnes (et non des intérêts particuliers).

LE COLLÈGE DES USAGERS DE LA FORÊT

Il rassemble des Organisations non gouvernementales (ONG) et des membres de la société civile engagés pour la préservation de la forêt et pour développer sa dimension d'accueil du public.

Assemblée des départements de France (ADF)

Chambres d'agriculture France

Comité 21

Eduforest France

Fédération nationale des chasseurs

Fédération nationale des sociétés des amis des forêts (FNSAF)

Humanité et Biodiversité

LE COLLÈGE DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS

Il rassemble les propriétaires et gestionnaires de forêts publiques et privées.

Centre national
de la propriété forestière (CNPF)

Forestiers privés de France (Fransylva)

Communes forestières France

Office national des forêts (ONF)

Les Coopératives forestières

LE COLLÈGE DES ENTREPRISES

Il rassemble les représentants des entreprises de la filière forêt-bois-papier.

Union française des industries des
cartons, papiers et celluloses (COPACEL)

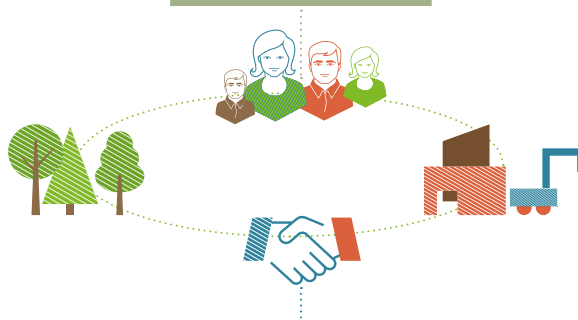
Fédération nationale du bois (FNB)

Fédération nationale entrepreneurs
des territoires (FNEDT)

Fibois France

Union des industries de la construction
et du commerce du bois (UICCB)

Union nationale des industries de l'impression
et de la communication (UNIIC)



LES MEMBRES ASSOCIÉS

En tant qu'observateurs, ils contribuent au débat et sont au cœur des échanges, tout en conservant une posture de neutralité, ne prenant pas part aux votes.

Experts forestiers de France (EFF)

Société forestière de la caisse des dépôts et consignations (SFDC)

PEFC, GARDIEN DE L'ÉQUILIBRE FORESTIER

PAROLE

DE MEMBRES

FRANSYLVA

Fransylva, qui représente et accompagne les propriétaires forestiers privés à travers les syndicats départementaux, porte une attention particulière à la mise en valeur de la gestion durable opérée par ses adhérents et à sa reconnaissance. Dans cette perspective, la certification PEFC apparaît comme un outil permettant d'attester des efforts réalisés et de renforcer la crédibilité des pratiques mises en œuvre par les propriétaires

forestiers privés. La certification PEFC offre ainsi aux acteurs économiques un cadre commun et une reconnaissance utile pour justifier l'utilisation de bois issu de forêts gérées de manière encadrée. Le développement de PEFC, en tant qu'outil de structuration et de valorisation, dépend de sa capacité à offrir des bénéfices concrets et utiles aux propriétaires forestiers.

CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est l'établissement public en charge du développement et de la promotion de la gestion durable des forêts privées en France. Il est membre fondateur de PEFC France, témoignant ainsi d'un souci partagé d'assurer la gestion durable de la forêt privée. La certification PEFC permet de répondre aux attentes des industriels et des consommateurs en matière d'origine responsable des produits bois. Pour le CNPF, contribuer à proposer des produits certifiés témoigne de la qualité du service rendu par ses agents.

ONF

La certification PEFC, que l'ONF soutient depuis sa création, est intégrée dans notre gestion. PEFC contribue à ancrer dans nos référentiels les bonnes pratiques et à les promouvoir, ainsi qu'à reconnaître et valoriser la gestion durable mise en œuvre dans les forêts certifiées. À travers ses instances et la recherche du consensus dans ses décisions, PEFC France favorise aussi les regards croisés des différents acteurs, ce que je trouve précieux.

COMMUNES FORESTIÈRES FRANCE

Organisation regroupant plus de 6000 communes forestières adhérentes, qui a pour objectif d'améliorer, de développer et de valoriser le patrimoine forestier communal en œuvrant pour une gestion durable de qualité, Communes forestières France est membre de PEFC France depuis sa création. Cet engagement résulte de la conviction que la certification PEFC des forêts communales est un outil essentiel pour répondre aux attentes croissantes des acteurs économiques et de la société, mais aussi pour apporter des réponses crédibles et structurées aux interrogations auxquelles la gestion forestière est aujourd'hui confrontée, tant en matière de pratiques durables que de prise en compte des fonctions multiples de la forêt – économiques, environnementales et sociales.

LES COOPÉRATIVES FORESTIÈRES

Depuis 25 ans, les Coopératives Forestières (ex. UCCF) ont rejoint PEFC France, notamment pour répondre aux enjeux de demande croissante du marché en produits bois issus d'une gestion forestière durable. Pour notre organisation, cet engagement se traduit au quotidien par la sensibilisation des propriétaires forestiers et la formation de nos personnels à des pratiques exigeantes. La certification PEFC correspond pleinement aux valeurs de qualité portées par la coopération forestière et contribue à structurer une filière responsable. Nous participons également aux actions de PEFC France par la pédagogie et l'information auprès de nos adhérents sur les exigences de gestion forestière durable des standards PEFC pour la France.

PEFC, GARDIEN DE L'ÉQUILIBRE FORESTIER

FIBOIS FRANCE

Les Fibois se sont engagés dès la création de PEFC au niveau régional et siègent depuis 2007 au conseil d'administration de PEFC France. Cette implication depuis l'origine traduit une double conviction des interprofessions régionales :

- *La certification PEFC est un outil essentiel pour convaincre et rassurer le grand public, et donc les consommateurs de produits bois, que ces derniers sont issus de forêts gérées de manière durable, dans le respect des bonnes pratiques sylvicoles,*
- *La certification PEFC apporte aux entreprises de transformation du bois un réel avantage concurrentiel par une discrimination positive de leur engagement.*

HUMANITÉ ET BIODIVERSITÉ

Nous participons au Conseil d'administration de PEFC France depuis 2024. Nous considérons qu'il est important et nécessaire de contribuer à améliorer la prise en compte des enjeux de la biodiversité dans la certification PEFC par le dialogue avec les autres collègues de PEFC France.

COPACEL

Un des avantages de la certification PEFC est de proposer des outils facilitant le respect d'obligations imposées par la loi. Par exemple, dans un contexte où le développement du bois énergie accroît la pression sur la ressource forestière, PEFC a mis en place une « certification PEFC RED », garantissant la durabilité des approvisionnements en bois-énergie et assurant leur conformité avec les exigences de la directive sur les énergies renouvelables (RED).

CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE

Membre fondateur de PEFC France, Chambres d'agriculture France est historiquement engagée pour la gestion durable des forêts. L'intégration plus récente de l'arbre hors forêt dans le standard PEFC fait pleinement écho à son rôle majeur en agroforesterie. Par son expertise territoriale, le réseau contribue à la gouvernance PEFC France et à la reconnaissance de la certification auprès des propriétaires et des agriculteurs.

UNIIC

Membre de PEFC France depuis 15 ans, l'UNIIC œuvre pour une filière graphique responsable. Cette adhésion renforce l'action collective en faveur de la gestion pérenne des forêts. La certification PEFC garantit aux imprimeurs une traçabilité fiable, soutenant ainsi une production vertueuse et transparente.

EDUFOREST

Depuis plus de 10 ans, EDUFOREST France, réseau national des centres de formation forestière, contribue concrètement à ancrer la certification PEFC dans les pratiques des professionnels de demain grâce aux actions menées par ses adhérents : sensibilisation des apprenants avec Graine de PEFC, chantiers pédagogiques certifiés, implication dans les instances territoriales de PEFC, pratiques durables et usage quotidien de produits certifiés PEFC.

FNB

Les entreprises d'exploitation forestière et de transformation du bois représentées par la Fédération Nationale du Bois (FNB), jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement et l'évolution de la certification PEFC. Elles assurent en permanence le lien entre la ressource forestière certifiée et les attentes du marché en produits bois certifiés.

CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES DE LA GESTION DURABLE DES FORÊTS PEFC

PEFC INTERNATIONAL

PEFC International définit les règles internationales de gestion forestière durable de référence, qui sont déclinées ensuite dans les 57 pays membres, favorise le partage d'expérience, et promeut la gestion forestière durable et l'utilisation du bois certifié à travers le monde

ORGANISMES CERTIFICATEURS INDÉPENDANTS

Les organismes certificateurs audient, délivrent et contrôlent la certification PEFC de gestion forestière durable et de chaîne de contrôle.

PEFC DANS LES TERRITOIRES : EAC*

PEFC Territoires et Les Coopératives Forestières mettent en œuvre et promeuvent la certification PEFC au niveau d'une ou plusieurs régions administratives. En Guyane, la direction territoriale de l'ONF dispose d'une certification individuelle.

**Entités d'Accès à la Certification*

GARANTS

Ils définissent ou veillent à la bonne application des règles de gestion forestière durable.

UTILISATEURS

Ils fournissent, produisent ou vendent du bois et des produits à base de bois certifié.

PEFC FRANCE

DISTRIBUTEURS

Avec la certification PEFC, ils affirment leurs engagements RSE et répondent à la demande de produits responsables des consommateurs.

ACTEURS PUBLICS

Les acteurs publics traduisent leur engagement en faveur de l'environnement et notamment de la préservation des forêts, à travers des politiques d'achats responsables de produits bois et à base de bois certifiés.

ENTREPRISES UTILISATRICES DE LA CERTIFICATION (GRANDS COMPTES)

Avec la certification PEFC, elles s'approvisionnent en produits issus de forêts gérées durablement, de matières recyclées, et de sources contrôlées.

ENTREPRISES DE TRANSFORMATION ET DE COMMERCIALISATION

Avec la certification PEFC, elles garantissent que leurs produits sont issus de forêts gérées durablement, de matières recyclées, et de sources contrôlées.

PROPRIÉTAIRES FORESTIERS

Avec la certification PEFC, ils renforcent la valeur multifonctionnelle de leurs forêts, facilitent la vente de leur bois, tout en répondant aux attentes de la filière, des consommateurs et de la société civile.

PEFC, GARDIEN
DE L'ÉQUILIBRE FORESTIER

PEFC FRANCE AU SERVICE DE L'ÉQUILIBRE FORESTIER

Sous l'autorité de la Présidente de PEFC France, Christine de Neuville,
l'équipe PEFC France agit chaque jour au service des forêts pérennes :



PAUL EMMANUEL HUET,
Directeur Exécutif



SANDRA ZAKINE,
Directrice adjointe



GEOFFROY DHIER,
Responsable technique



ADRIEN BODICHON,
Responsable fidélisation et
Développement certification
forestière



AURÉLIE CHAPOTON,
Responsable Développement
Filières



FLORENCE LUCAS,
Chargée du développement
de la marque



ALEXANDRE STIÉVENARD,
Responsable de
la communication



SOPHIE SOULIÉ,
Assistante de gestion
administrative

L'ÉQUIPE DE PEFC FRANCE
S'AGRANDIT EN 2026 !

PEFC France accueille
ALEXANDRE STIÉVENARD
en tant que Responsable
de la communication



Retrouvez
l'ensemble de
l'équipe et ses
missions sur le site
internet PEFC



ACTIONS 2025

LES GRANDES DATES CLÉS

26
FÉVRIER
2025

Participation active
au Forum International
Bois Construction de Paris.

26
MARS
2025

Reconnaissance officielle par
PEFC International du schéma
français de certification forestière
PEFC, à l'issue de l'évaluation
internationale de conformité.

22
AVRIL
2025

Webinaire PEFC France
sur le PEFC RDUE DDS,
consacré à la mise en œuvre
du système de diligence
raisonnée PEFC aligné avec
le Règlement européen
contre la déforestation et la
dégradation des forêts.

18
JUN
2025

Inauguration de la tour
Wood Up à Paris, présentée
comme la plus haute tour
bois d'Europe certifiée
PEFC et symbole d'une
construction durable.

10
NOVEMBRE
2025

ARCHITECT@WORK

Remise du Prix National de la
Construction Bois 2025, avec
PEFC France membre du jury
et remise du prix « Réhabiliter
un logement » au projet Moulin
du bois à Saint-Herblain.

16
DÉCEMBRE
2025

Colloque sur les besoins en
bois certifié dans le Grand Est,
organisé par PEFC France,
PEFC Grand Est et Fibois
Grand Est, en partenariat
avec l'ADEME, à La Cité des
Paysages de Saxon-Sion.

PEFC FRANCE AGIT AU SERVICE DE LA PÉRENNITÉ DES FORÊTS

Les forêts font face à de nombreux défis, tels que le réchauffement climatique, l'érosion de la biodiversité, les crises sanitaires ou encore les incendies. Ces menaces mettent en péril l'équilibre forestier, un équilibre aussi fragile que vital pour la planète.

Face à ces défis, PEFC France se mobilise pour promouvoir la gestion durable des forêts et développer les surfaces forestières certifiées PEFC en France, avec une logique d'adaptation et d'amélioration continue.

NOUVEAUX STANDARDS DE GESTION FORESTIÈRE DURABLE PEFC POUR LA FRANCE MÉTROPOLITAINE

PEFC France révisé périodiquement l'ensemble de ses règles adaptées pour la France – appelé schéma français de certification forestière – sur la base d'un socle commun d'exigences définies au niveau international.

En 2021, PEFC France a ainsi lancé la 4^e révision du schéma français de certification forestière PEFC, dont les travaux se sont poursuivis jusqu'en 2024. Au centre de ce schéma se trouvent les règles de gestion forestière durable (appelées aussi « standards »), qui s'appliquent aux propriétaires forestiers et aux intervenants dans les forêts certifiées PEFC de France métropolitaine et de Guyane, et qui sont entrées en vigueur le 17 avril 2025.

Adapter les exigences PEFC pour rester à la hauteur des enjeux forestiers français

Les nouvelles exigences PEFC – qui intègrent les dispositions du Règlement européen contre la déforestation et la dégradation des forêts (RDUE) –

sont le résultat d'un travail collectif qui a associé, au sein du Forum PEFC, plus de 110 parties prenantes concernées par la gestion des forêts françaises.

« L'utilisation du bois, matériau renouvelable et puits de carbone naturel, s'impose comme une solution d'avenir, mais soulève aussi des questionnements sur la capacité de répondre à la demande tout en préservant nos forêts. La certification PEFC est essentielle pour attester d'une gestion et d'une exploitation forestières durables qui répondent aux enjeux d'aujourd'hui. En faisant évoluer nos exigences, nous agissons concrètement pour répondre aux défis climatiques. »

Christine de Neuville,
présidente de PEFC France.

Les nouveaux standards de gestion forestière durable PEFC pour la France comportent plus de 100 exigences de gestion forestière durable pour la France métropolitaine. Elles se traduisent par 31 engagements ayant pour objectifs de :

- > Préserver et renforcer la capacité des forêts à stocker le carbone sur Terre ;
- > Préserver la santé et la vitalité de la forêt ;
- > Encourager la forêt à fournir une large gamme de produits et de services ;
- > Préserver et encourager la biodiversité en forêt ;
- > Préserver les sols et l'eau en forêt lors des activités forestières ;
- > Contribuer et préserver la forêt comme repère pour la société ;
- > Démontrer ses engagements PEFC en forêt ;
- > Appliquer les engagements PEFC aussi dans les espaces agroforestiers.

Accompagner la mise en œuvre des nouveaux standards

Afin de faciliter leur mise en œuvre en France métropolitaine, PEFC France a mis à la disposition de tous les propriétaires forestiers et intervenants en forêt engagés dans PEFC **un guide** pour comprendre comment mettre en œuvre les nouvelles exigences et **une plaquette** qui en présente les 9 évolutions principales.

9 ÉVOLUTIONS PRINCIPALES :

- > Interdiction des produits chimiques désherbants.
- > Clarification de la notion de « zones de sensibilité paysagère ».
- > Réduction de la taille autorisée de coupes rases et introduction d'un diagnostic pour justifier tout dépassement.
- > Précision des moyens à mettre en œuvre pour contribuer à la restauration de l'équilibre forêt-faune.
- > Introduction de la notion et encadrement de la transformation des forêts.
- > Introduction de la notion de Zones Forestières à Haute Valeur Écologique.
- > Pratique renforcée de diversification des essences.
- > Augmentation du nombre d'arbres vieux et d'arbres morts à conserver.
- > Mise en œuvre des engagements PEFC dans les espaces agroforestiers.



Retrouvez l'ensemble des évolutions sur le site
En forêts certifiées

Toutes les équipes de PEFC Territoires et Les Coopératives Forestières sur le terrain sont également aux côtés des forestiers pour répondre à toutes les questions et les accompagner dans la prise en main des nouveaux standards.



Découvrez l'intégralité des standards de gestion forestière durable PEFC pour la France métropolitaine.

NOUVEAUX STANDARDS DE GESTION FORESTIÈRE DURABLE PEFC POUR LA GUYANE FRANÇAISE

La révision des exigences PEFC a aussi concerné les règles applicables en Guyane française, qui font l'objet d'un standard dédié et adapté aux enjeux spécifiques des forêts tropicales.

La forêt guyanaise est l'une des plus riches au monde : on y compte autour de 250 espèces d'arbres par hectare. Mais cette richesse repose sur un équilibre délicat qui justifie d'autant plus une gestion forestière prudente, planifiée et contrôlée, et une exploitation forestière dite à « faible impact », c'est-à-dire qui minimise les impacts de l'homme sur l'environnement. En 2010, les principaux acteurs de la filière forêt-bois de Guyane ont signé

une charte d'exploitation à faible impact (EFI) à laquelle la gestion PEFC domaine forestier permanent de Guyane, certifié PEFC depuis 2012 et géré par l'ONF, est adossé.

Cette charte intégralement révisée a été intégrée en 2025 dans **les nouveaux standards PEFC pour la Guyane.**

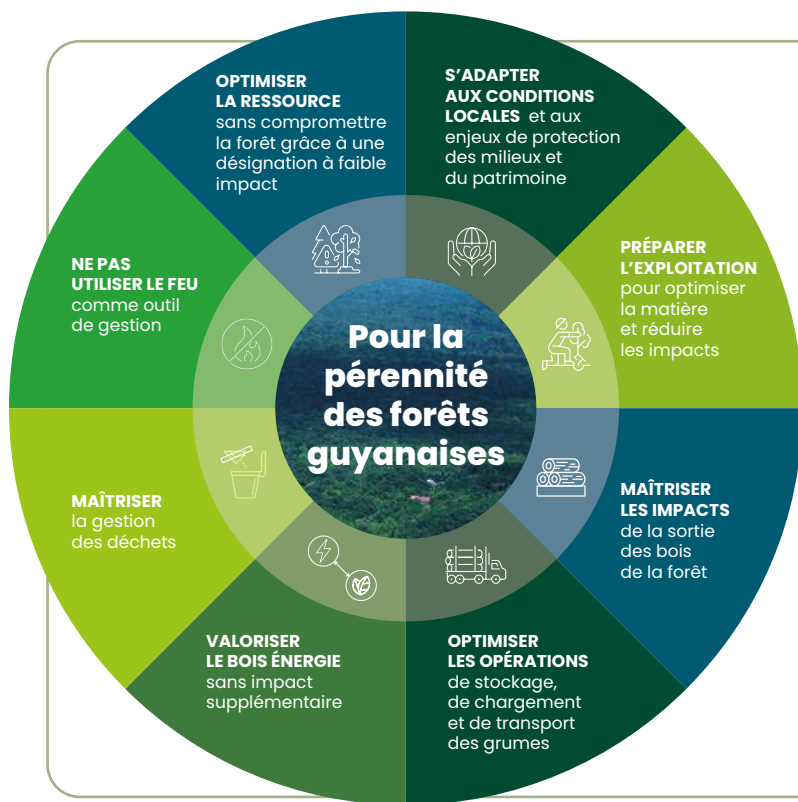


Retrouvez l'interview complète sur le site PEFC France



« Les standards PEFC en Guyane s'appuient sur la charte de gestion à faible impact basée sur la science. Le travail de PEFC France en Guyane a permis de formaliser, d'harmoniser et de traduire en une charte ce cadre de bonnes pratiques adaptées à la forêt amazonienne. Ce cadre est essentiel pour l'ONF, car il nous protège des intentions productivistes et des risques environnementaux, en particulier liés à la pollution des cours d'eau. La certification PEFC agit comme un « bouclier », »

François Korysko,
Directeur de l'ONF Guyane



Principes d'exploitation à faible impact en Guyane

Les principes d'exploitation à faible impact : des principes clés spécifiquement calibrés pour une exploitation durable des forêts tropicales de Guyane.

La charte d'exploitation à faible impact a pour objet de prescrire un ensemble de pratiques visant à minimiser les impacts environnementaux de la gestion et de l'exploitation sur les forêts guyanaises, tout en tenant compte des conditions de travail en forêt et des enjeux économiques de la filière forêt-bois guyanaise.

Découvrez les exigences pour la Guyane Française



PEFC FRANCE AGIT AU SERVICE DES ENTREPRISES DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS-PAPIER

De nombreux secteurs d'activité qui utilisent le bois comme matière première peuvent bénéficier de la certification PEFC. La certification PEFC permet aux entreprises de garantir l'origine durable et responsable de leurs produits, de répondre aux attentes des consommateurs et de contribuer à la transition écologique. Chaque jour, PEFC France œuvre au développement de la demande de produits en bois certifiés en créant des synergies entre les acteurs de l'amont et l'aval de la filière forêt-bois-papier, et en accompagnant les entreprises dans leur démarche de certification PEFC.

PEFC FRANCE, UN PARTENAIRE DE LA FILIÈRE

CBM Normandie, une nouvelle certification PEFC multisite au service des PME normandes

Afin de faciliter l'accès des entreprises normandes à la certification PEFC PEFC France et Fibois Normandie, ont créé l'entité CBM Normandie, dont l'objectif est de permettre à des entreprises juridiquement indépendantes d'accéder de manière facilitée et mutualisée à la certification PEFC de chaîne de contrôle. Cette initiative vient répondre notamment à l'émergence du Pacte Bois et Biosourcé en Normandie qui engage les signataires à utiliser 100% de bois certifié, et les attentes croissantes des entreprises de construction en matière d'approvisionnement responsable.

Pierre Gauthier, chargé de mission à Fibois Normandie, explique :

« La certification mutualisée PEFC - CBM NORMANDIE est pour nous l'outil idéal pour permettre cette montée en puissance de la certification pour des entreprises qui n'étaient pas toujours informées de l'existence de la certification. L'accompagnement technique de PEFC France a été un véritable filet de sécurité pour nous : savoir que si on a la moindre question, PEFC est disponible. »

CBM Normandie regroupe aujourd'hui cinq entreprises fondatrices, avec l'objectif d'atteindre une vingtaine d'adhérents à moyen terme. Seules les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 10 millions d'euros, et l'effectif inférieur à 50 salariés sont éligibles à intégrer le multisite.

Il s'agit de la seconde initiative de cette nature après Procer Bois, organisation qui poursuit le même but en Bourgogne-Franche-Comté.

Ces démarches régionales témoignent de la volonté commune de PEFC France et de Fibois de donner la possibilité à toutes les entreprises de la chaîne de s'engager dans la démarche PEFC, quels que soient leurs tailles et les moyens dont elles disposent.

Colloque sur les besoins en bois certifié du Grand Est

En novembre 2025, PEFC France, PEFC Grand Est, et Fibois Grand Est, en partenariat avec l'ADEME, ont réuni à La Cité des Paysages (Saxon-Sion) les acteurs de la filière forêt-bois locale pour un temps d'échanges consacré aux besoins en bois rond certifié dans le Grand Est. L'occasion de faire un état des lieux des besoins et d'échanger sur les solutions pour y répondre et d'identifier les ressorts d'accélération du développement engagé de la certification PEFC dans la région.

Pour tous les acteurs présents ce jour-là, le constat est clair : **la certification PEFC est devenue une condition d'accès à certains marchés** et un levier de valorisation économique concret pour la filière forêt-bois, PEFC étant désormais bien identifié comme un gage de durabilité qui rassure les marchés les plus exigeants.

Un rendez-vous utile qui a permis à la filière de se réunir, de partager constats, vision et ambition, et de renforcer la dynamique collective régionale autour de l'approvisionnement en bois certifié PEFC.

Revivez ce colloque
sur la page LinkedIn
de PEFC France



3 425

Entreprises certifiées
Chaîne de contrôle à la fin
de l'année 2025



ACTIONS 2025

PEFC et le Règlement européen contre la déforestation et la dégradation des forêts - RDUE :

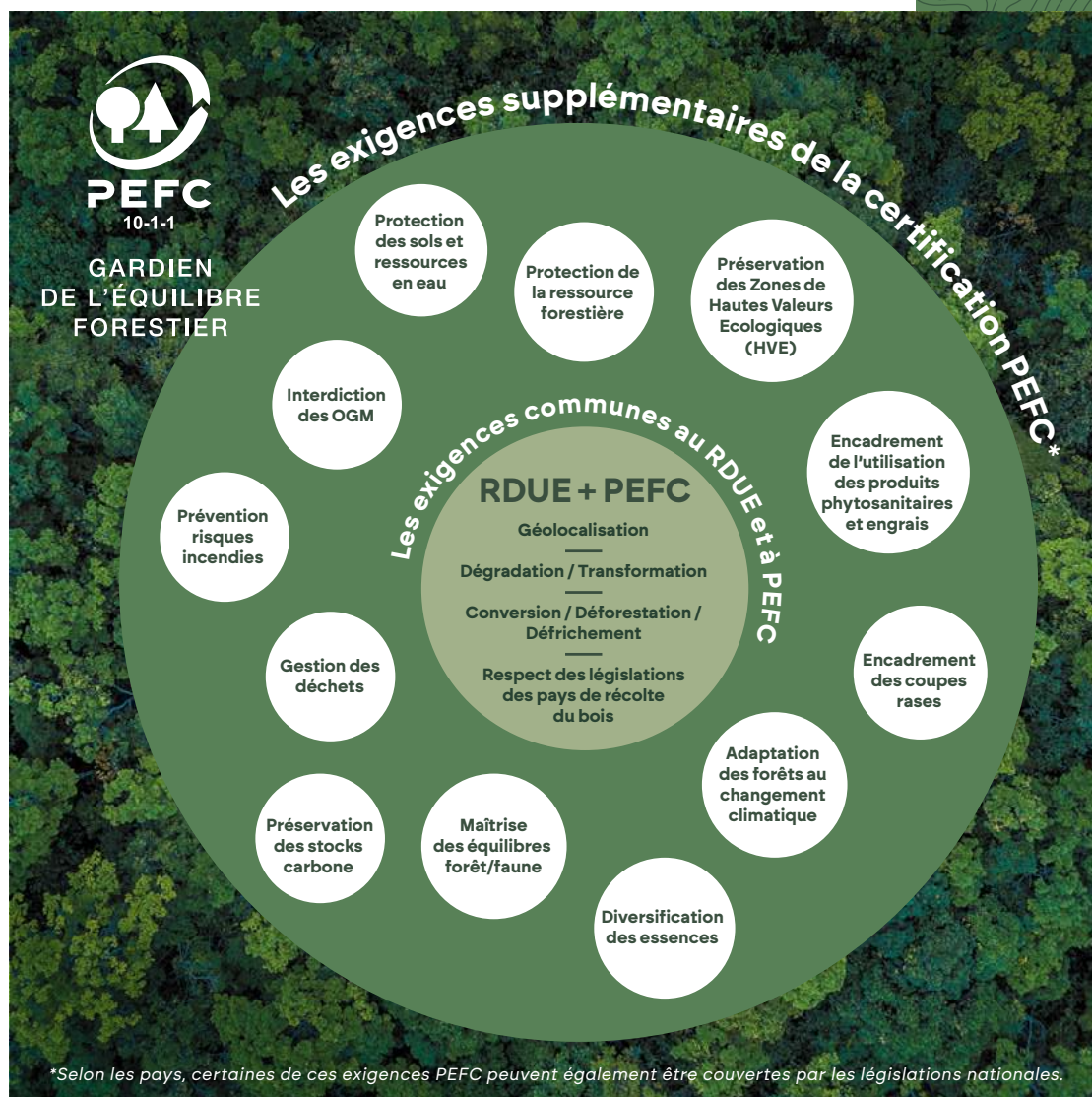
quelle complémentarité et quelle valeur ajoutée de la certification PEFC pour les entreprises ?

Pour soutenir les objectifs du Règlement européen contre la déforestation et la dégradation des forêts (RDUE) qui vise à empêcher la mise sur le marché européen – ou l'exportation

depuis l'UE – de produits liés à la déforestation, la certification PEFC fournit aux entreprises certifiées une solution opérationnelle pour les accompagner dans sa mise en œuvre, grâce au module PEFC RDUE DDS. Ce dispositif vient compléter les garanties environnementales apportées par les standards de gestion forestière durable PEFC et les exigences de diligence raisonnée que PEFC impose déjà dans les standards de chaîne de contrôle.



Pour tout comprendre au PEFC RDUE DDS et à sa mise en œuvre, retrouvez le replay du webinaire PEFC France du 22 avril 2025



RÉNOVER ET CONSTRUIRE EN BOIS CERTIFIÉ PEFC

Le bois est un matériau d'avenir bien identifié par les professionnels de la construction pour répondre aux enjeux de décarbonation du secteur. À cet égard, la certification PEFC est une solution pour accompagner les acteurs de la construction dans le lancement ou l'accélération de leur transition écologique et les aider à répondre aux enjeux contemporains et à venir. C'est pourquoi PEFC France a intensifié son engagement et son action auprès des entreprises du secteur de la construction pour les sensibiliser à l'usage du bois issu de forêts gérées durablement dans la construction et développer la certification PEFC dans les chaînes de valeur ainsi que dans les projets de construction bois.

344

Entreprises du secteur de la construction certifiées Chaîne de contrôle à la fin de l'année 2025

PEFC France partenaire du PACT2030, acte 2 du Pacte Bois-Biosourcés

Depuis 2020, les Pactes Bois-Biosourcés, initiés par Fibois Île-de-France et déployés dans les régions, se sont imposés comme des outils pour accélérer la décarbonation du secteur de la construction, notamment par l'usage du bois et des matériaux biosourcés. Aujourd'hui, ce sont plus de 216 signataires - aménageurs, promoteurs, bailleurs, collectivités - qui sont engagés pour une construction bas carbone en bois et biosourcés.

Alors que le premier Pacte de 2020 a permis d'installer une dynamique concrète avec 403 opérations lancées représentant plus

de 2 millions de m² de surface de plancher, le PACT2030, acte 2 de l'initiative, marque un véritable changement d'échelle et vise de nouveaux objectifs : 12 % de parts de marché dans le logement, 8000 000 de m² de plancher programmés, et une part de projets de rénovation portée à 30 %. Le pacte repose sur un socle commun d'engagements pour soutenir la forêt française et sa gestion durable, **avec notamment un objectif de 100 %**

de bois certifiés PEFC ou équivalent et 50 % de bois français.

PEFC est partenaire des Pactes depuis leur lancement en 2020, et soutient l'engagement de l'utilisation de 100 % de bois certifiés. Dans ce cadre, PEFC contribue à renforcer la confiance autour de l'usage du bois en construction, au moment où les territoires et les donneurs d'ordre renforcent leurs ambitions en matière de décarbonation.

Zoom sur...

WOOD UP : la plus haute tour bois d'Europe certifiée PEFC, symbole d'une construction durable

Inaugurée le 18 juin 2025, la tour Wood Up, certifiée PEFC, s'impose déjà comme un nouveau symbole du patrimoine architectural parisien. Avec ses 50 mètres de hauteur, ce bâtiment situé dans le 13^e arrondissement de Paris est désormais le plus haut immeuble en structure bois d'Europe, illustrant les nouvelles possibilités qu'offre la construction bois pour les immeubles de grande hauteur.

Pour la réalisation de cette tour conçue avec 387 mètres cubes de bois français, **REI Habitat, premier promoteur immobilier certifié PEFC en France**, et LAN Architecture, ont choisi d'utiliser **du bois français et certifié PEFC**, notamment du hêtre provenant des forêts de Normandie. Avec la **certification PEFC de la tour Wood Up**, REI Habitat garantit que tous les acteurs impliqués dans la chaîne de production, depuis la forêt jusqu'au bâtiment fini, ont appliqué les exigences de gestion forestière durable et de chaîne de contrôle des bois PEFC.

Christine de Neuville, présidente de PEFC France, participait à l'inauguration de la tour aux côtés de Jérôme Coumet, maire du 13^e et président de la SEMAPA (Société d'Étude, de Maîtrise d'Ouvrage et d'Aménagement Parisienne), Jacques Baudrier, Adjoint à la Maire de la Ville de Paris chargé du logement et de la transition écologique du bâti. Madame de Neuville a eu l'honneur de remettre le certificat PEFC du bâtiment à Paul Jarquin, président-fondateur de REI Habitat, premier promoteur certifié PEFC en France.



Parole de certifiés

Continental Foncier : la certification PEFC, centrale dans la concrétisation de projets bas carbone

La certification PEFC joue un rôle central dans la concrétisation de projets de construction bas carbone à fort niveau d'exigence environnementale. C'est ce que démontre la Résidence Daudet, à Morigny-Champigny (91) : 51 logements collectifs, une ossature bois préfabriquée en France, et 437 m³ de bois intégralement certifiés PEFC – suivis depuis la forêt jusqu'au bâtiment, à chaque maillon de la chaîne de transformation.

Elle garantit également que le fabricant des panneaux structuraux, SYBOIS, est lui-même certifié PEFC, assurant une continuité totale de la traçabilité. C'est précisément cette capacité à sécuriser l'ensemble de l'approvisionnement qui répond aux exigences croissantes des collectivités et des bailleurs sociaux – et qui a conduit Continental Foncier, second promoteur immobilier certifié PEFC en France, à faire de la certification un pilier de son modèle depuis 2024.

« Le matériau bois représente 55% de nos bâtiments : c'est un matériau très stratégique pour nous. La certification PEFC nous sert à pérenniser notre matière première et à répondre à nos valeurs bas carbone. »

Louis Maréchal,
Continental Foncier



Remise du Prix National de la Construction Bois

Cette année encore, PEFC France était présent au salon ARCHITECT@WORK pour la révélation du **palmarès du Prix National de la Construction Bois 2025**, qui récompense les ouvrages architecturaux en bois les plus exemplaires sur tout le territoire français.

En tant que membre du jury, Paul-Emmanuel Huet, directeur exécutif de PEFC France, a eu l'honneur de remettre le Prix « Réhabiliter un logement » au projet Moulin du bois à Saint-Herblain (44), signé Floret-Scheide Architecture. Cette réhabilitation particulièrement exemplaire de 46 logements a été **réalisée avec du bois local**

certifié PEFC, et mise en œuvre par des entreprises certifiées sur toute la chaîne d'approvisionnement.

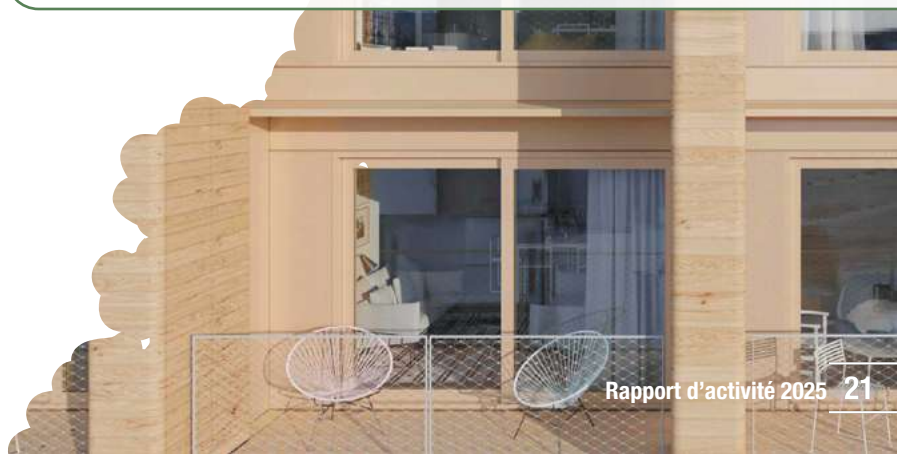
Chaque nouvelle édition compte toujours **plus d'entreprises et de projets certifiés PEFC**, illustrant l'engagement des maîtres d'ouvrages, des architectes et des entreprises pour la construction durable en bois.



Pour découvrir tous les lauréats de l'édition 2025, consultez l'ouvrage

+ 31

Entreprises de la construction
certifiées PEFC en 2025



LA CERTIFICATION PEFC, UN ATOUT POUR LE DÉVELOPPEMENT D'EMBALLAGES RESPONSABLES

À l'heure où les consommateurs souhaitent consommer de façon plus responsable, les fabricants, les entreprises et les distributeurs qui font le choix de papiers et cartons certifiés PEFC pour leurs emballages valorisent leur engagement en faveur de la protection des forêts et dans la transition énergétique.

PEFC agit pour une économie circulaire du papier-carton avec la COPACEL

Le 5 juin 2025, **PEFC France est intervenu lors du séminaire annuel d'information de la COPACEL** (Union Française des Industries des Cartons, Papiers et Celluloses – organisation professionnelle de l'industrie papetière française), réunissant les cadres dirigeants des entreprises du secteur de la production et de la transformation des papiers et cartons d'emballage. Le thème : Comment intégrer de la matière recyclée dans un produit certifié PEFC ?

La présentation en session plénière a rappelé que la filière papier-carton fonctionne selon une boucle matière presque fermée : **plus de 90% des emballages sont collectés et recyclés**. La fibre récupérée est ainsi devenue la principale source de matière de l'industrie papetière française.

Cette intervention a permis de renforcer les liens avec les acteurs d'une filière stratégique pour PEFC France. En s'engageant avec PEFC, les entreprises de la filière papetière jouent un rôle crucial dans la préservation des forêts et le développement d'une économie circulaire.

Participation aux 2^e Rencontres de la filière gobelet carton

En tant que matériau renouvelable et recyclable, le carton, quand il est issu de fibres certifiées, qu'elles soient vierges ou recyclées, entre naturellement dans les démarches d'approvisionnement durable et d'économie circulaire.

C'est pourquoi l'ensemble des membres de l'Alliance Gobelet Carton – initiative collective professionnelle qui regroupe des industriels du papier-carton afin de promouvoir le gobelet en carton comme une solution renouvelable, recyclable et respectueuse de l'environnement et de réduire l'impact environnemental des emballages – se sont engagés dans une démarche d'approvisionnement responsable de matière première issue de forêts européennes gérées durablement et certifiées PEFC et de fibres recyclées.

PEFC France a participé aux 2^e Rencontres de la filière organisées par l'Alliance Gobelet Carton (AGC). Une matinée d'échanges qui a permis de faire le point sur le cadre réglementaire, les solutions concrètes à la disposition des entreprises et des collectivités pour réduire l'impact environnemental des emballages et des papiers.

DU MOBILIER ÉCO-CONÇU GRÂCE AU BOIS CERTIFIÉ PEFC

Présent dans tous les intérieurs et matériau intemporel, le bois reste une ressource à préserver. Pour les fabricants de mobilier en bois comme pour les consommateurs, la certification PEFC constitue un repère fiable pour des achats responsables. C'est pourquoi plus de 20 nouvelles entreprises du secteur du mobilier se sont engagées dans la certification PEFC en 2025.

3 425

Entreprises certifiées
Chaîne de contrôle à la fin
de l'année 2025

PEFC France dialogue avec les fabricants de panneaux de particules bois

PEFC France a rencontré en 2025 les représentants des fabricants de panneaux membres de l'Ameublement français - organisation professionnelle des acteurs de la fabrication d'ameublement et de l'aménagement des espaces de vie.

Les industriels fabricants de panneaux occupent en effet une position stratégique dans la filière : en tant qu'acheteurs de bois, ils sont en relation directe et régulière avec les propriétaires forestiers et les exploitants. Leurs rôles de prescripteurs auprès des fournisseurs en font des relais essentiels pour le développement de la certification PEFC de gestion forestière durable.

L'objectif de cette rencontre était de présenter les principales évolutions du nouveau standard de gestion forestière durable PEFC pour la France et les bénéfices de la certification pour le secteur de l'ameublement, afin de permettre à ces professionnels de :

- Encourager leurs fournisseurs à s'engager dans la certification PEFC ;
- Mieux valoriser le bois certifié dans leurs approvisionnements ;
- Participer à la structuration d'une filière bois responsable, depuis la forêt jusqu'au produit fini.

MAISON SENSO, un partenaire engagé dans la valorisation de la certification PEFC

PEFC France a rencontré les équipes de Maison Senso – enseigne française de mobilier et de literie – qui a fait de la certification PEFC un levier de différenciation commerciale.

Maison Senso s'approvisionne auprès d'un fabricant belge certifié PEFC, inscrivant ainsi sa démarche dans une logique de circuit court européen :

- Des produits européens, fabriqués en Europe : une garantie de qualité ;
- Une chaîne de certification complète : du fabricant belge certifié jusqu'au produit fini ;
- Une cohérence territoriale : valorisation des savoir-faire et des ressources forestières européennes.

Dans un marché de l'ameublement de plus en plus sensible aux enjeux environnementaux, la valeur et la reconnaissance du label PEFC permettent à **Maison Senso d'utiliser la certification PEFC comme un élément de différenciation concurrentiel.**



PEFC FRANCE AGIT AU SERVICE DES TERRITOIRES

Pour adapter nos sociétés au changement climatique, les élus locaux sont des acteurs clés qui ont bien compris que la certification PEFC est un outil au service de cet enjeu. En 2025, PEFC France est allé à la rencontre d'élus engagés dans la certification PEFC. Autant de témoignages sur l'utilité et les bénéfices de la certification PEFC dans le déploiement des politiques publiques en matière d'environnement.

**RENCONTRE
AVEC SANDRINE COSSERAT,**
maire de la commune de Volonne
et présidente de l'association
des Communes forestières
des Alpes-de-Haute-Provence

De la gestion de la forêt communale de 650 hectares à l'éducation des plus jeunes, en passant par les aménagements extérieurs, les achats publics responsables ou encore le chauffage des bâtiments publics, **la certification PEFC** traverse l'ensemble des projets de la commune et guide les choix d'aménagement de tout son territoire.

Sandrine Cosserat, maire de Volonne et présidente de l'association des Communes forestières des Alpes-de-Haute-Provence, a fait le choix de « *passer le village dans le XXI^e siècle* » **en plaçant le bois certifié PEFC au cœur de ses projets.**

Au-delà des projets d'aménagement et des marchés publics, Volonne a rejoint le programme « Dans 1 000 communes, la forêt fait école », un programme d'éducation à la forêt pour les enfants développé par Communes forestières France.



Retrouvez sa vidéo

DÉVELOPPER LES SURFACES FORESTIÈRES CERTIFIÉES CORSES

Alors que la forêt couvre plus de 60 % de son territoire, la Corse est de plus en plus exposée aux risques du changement climatique, notamment celui des méga-feux.

Pour préserver, protéger et valoriser ce patrimoine forestier inestimable, **la certification PEFC apporte des solutions concrètes aux acteurs de la filière forêt-bois corse**. Elle permet de valoriser la ressource bois, élément clé de la feuille de route de la France pour lutter contre le changement climatique, tout en préservant la forêt. Mais si la certification PEFC apparaît aujourd'hui comme un levier essentiel au service de la pérennité des forêts corses, les acteurs industriels engagés dans la gestion forestière durable ont besoin de plus de ressources certifiées pour se développer. C'est pourquoi **PEFC, l'ONF et les Communes forestières de Corse** ont initié un programme de développement de la certification PEFC auprès des collectivités locales de l'île. Un plan ambitieux qui vise à augmenter la surface de forêts certifiées PEFC en Corse de 45 000 hectares supplémentaires.



«PEFC est l'outil essentiel pour relancer la filière locale dans les meilleures conditions. En joignant la certification PEFC à l'appellation Lignum Corsica, cela nous permettra d'aborder les marchés avec beaucoup plus de performance.»

Jean-Jacques Gianni, Président de PEFC Corsica et des Communes forestières de Corse



Inauguration de la scierie Sud Corse certifiée PEFC

Le 18 décembre 2025, dans la commune de Sotta en Corse-du-Sud, plus de 50 acteurs de la filière étaient réunis pour inaugurer la Scierie Sud Corse, **la plus grande scierie de Corse et certifiée PEFC**. Un moment fort qui contribue au renouveau de la filière bois locale portée par le groupe Delta Bois également certifié PEFC.

Créée il y a un an, la Scierie Sud Corse s'étend sur 3,5 hectares et emploie 15 personnes. Loin d'être une simple unité de transformation du bois, cette nouvelle scierie incarne la vision de Nicolas Isoni, président et fondateur du groupe Delta Bois, de vouloir à terme s'approvisionner uniquement en bois local et issu de forêts gérées durablement et certifiées PEFC.

«Je suis très attaché à la certification PEFC. Au-delà des enjeux économiques, ce label est essentiel, avant tout au regard de nos convictions les plus intimes, car nous accordons un grand respect à la forêt. Si nous souhaitons que la forêt et le bois de Corse demeurent nos partenaires, il est impératif de les respecter.»

Nous confie Nicolas Isoni, président du groupe Delta Bois



Retrouvez ici notre article sur l'inauguration de la scierie Sud Corse

DES FORÊTS PÉRENNES, DES ACHATS RESPONSABLES

5 ans après la dernière campagne « Gardiens de l'équilibre forestier », **PEFC France reprend la parole via une campagne de communication** pour s'imposer comme la certification de référence auprès des acteurs de la commande publique, au premier rang desquels les collectivités locales. Face à une réglementation environnementale qui se renforce et se complexifie, notre ambition est claire : créer le réflexe PEFC sur le thème de la commande publique de produits en bois ou à base de bois.





GARDIEN
DE L'ÉQUILIBRE
FORESTIER

Des forêts pérennes

La certification PEFC :
utile pour répondre aux exigences
réglementaires, conforme pour sécuriser
vos marchés publics de produits bois
ou papier.

Des achats responsables

Pour tout savoir des bonnes pratiques
d'intégration et de prise en compte de
la certification PEFC dans la commande
publique de produits bois ou papier.

RDV sur pefc-france.org



Suivez-nous



Inscription à
la newsletter

Crédits photos

B. Burgess, C. Banks, E.-J. Van Dorp, J. Murphey, M. Artz,
S. Kuznetsov, Kier in Sight Archives, Lorem /Unsplash
SutidaS, ESB Professional, A. Bolbot /Shutterstock.

Conception et réalisation

Morgane Goavec - casimir.design



GARDIEN
DE L'ÉQUILIBRE
FORESTIER

149, rue de Bercy - 75012 PARIS
Tél. : +33 1 43 46 57 15
contact@pefc-france.fr

